

## LAC DU DER au 1er du mois

Volume effectif  
38 M de m<sup>3</sup>

Capacité totale  
350 M de m<sup>3</sup>

10,8 %

Objectif de  
remplissage  
38 M de m<sup>3</sup>

100 %

## PLUVIOMETRIE

	Mois en cours	Mois année n-1
Hauteur (mm) :	69,60 mm	84,6 mm
Fréquence (j sur 30)	12 j	18 j
Cumul annuel (mm) :	673,05 mm	557,16 mm

## TURBIDITÉ NTU

	Mois en cours	Mois précédent	Mois année n-1
Moyenne	59,3	35,9	27
Mini	10,5	4,7	5,6
Maxi	155,2	92	151

## DÉBIT en m<sup>3</sup>/s

	Mois en cours	Mois précédent	Mois année n-1
Moyenne	218,49	121,18	85,76
Mini	70	52	54
Maxi	407	185	190

## OXYGÈNE

	Dissous mg.L <sup>-1</sup>	Saturation %
Moyenne	12,8	98
Mini	11,9	93
Maxi	13,5	106

## TEMPÉRATURE en °C

	Eau	Air
Moyenne	3,6°	1,6°
Mini	1,5°	-5,5°
Maxi	5,5°	10,5°

## pH

Moyenne	8,19
Mini	8
Maxi	8,30

## AMMONIUM (en mg.L<sup>-1</sup>)

Moyenne	0,12
Mini	0,08
Maxi	0,19

## BACTÉRIOLOGIE (dans 100 mL)

	Coliformes f. Escherichia coli	Streptocoques fécaux
Moyenne	5 240	1 821
Mini	2 200	694
Maxi	8 308	5 300

niveau guide : 20 000 eau apte à la potabilisation 10 000  
A3 (eaux polluées) 2 000 eau apte à la baignade 100

## PHYTOSANITAIRES en µg.L<sup>-1</sup>

Dépassement du seuil de 0,05µg.L<sup>-1</sup>

Substances	Semaines n°	Concentrations
AMPA	49	0,12
Glyphosate	49	0,11
Chlortoluron	49	0,12
"	50	0,35
"	51	0,12
Isoproturon	50	0,10

**Légende :**  Évolution du paramètre par rapport au mois précédent

Qualité globale de l'eau, plutôt :

 Très bonne  Bonne  Moyenne  Mauvaise

### Observations :

Le débit de la Marne était en baisse en début de mois passant de 104 m<sup>3</sup>/s à 72 m<sup>3</sup>/s le 6. Puis il augmente fortement jusqu'à 234 m<sup>3</sup>/s le 15 décembre et croît encore pour atteindre le 31 décembre 407 m<sup>3</sup>/s.

De nombreux épisodes pluvieux et neigeux ont été constatés durant tout le mois provoquant la hausse des débits.

La turbidité de l'eau brute suit l'évolution du débit, elle est comprise entre 10 à 15 NTU en début de mois pour augmenter le 14 à 155,2 NTU et décroître ensuite à 47,9 NTU en fin de mois.

Aucune pollution n'est détectée. Les teneurs en pesticides restent conformes pour la production d'eau potable.

Le Lac du Der est peu rempli, conformément à son objectif de gestion. L'arrêt des restitutions et la reprise progressive du stockage a été initiée fin novembre. Le programme de remplissage 2010-2011 est conforme aux règlements d'eau.

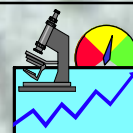
Paramètres mesurés aux prises d'eau des usines de Neuilly-sur-Marne, de Joinville-le-Pont et de Saint-Maur-des-Fossés.

Syndicat Mixte Marne Vive

Hôtel de Ville – Place Charles de Gaulle - 94107 Saint-Maur-des-Fossés Cedex

Tel : 01 45 11 65 72 - Fax : 01 45 11 65 70 – www.marne-vive.com

Membres : Bonneuil, Bry, Charenton, Gournay, Joinville, Saint-Maur, Saint-Maurice, Villiers, Ports de Paris à Bonneuil, Chambre de Métiers du Val-de-Marne, Communautés d'agglomérations de la Vallée de la Marne (Nogent-Le Perreux) et de la Plaine Centrale (Créteil, Limeil-Brevannes, Alfortville).



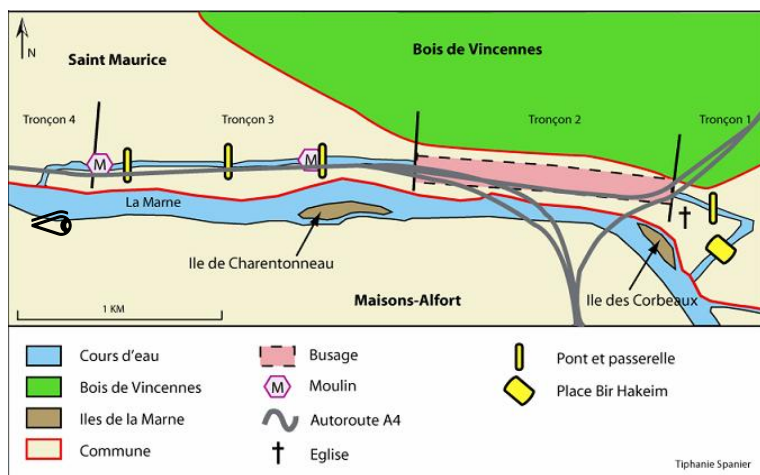
# OBSERVATOIRE DECEMBRE : LE BRAS DE GRAVELLE, UN COURS D'EAU A RESTAURER

*Les bras de Marne sont souvent considérés comme des havres de paix, propices à la faune et la flore, dans un secteur très urbanisé. Penchons-nous sur le Bras de Gravelle, où les élus locaux ont décidé de réagir pour le préserver.*

## Le Bras de Gravelle, en quelques mots

Le Bras de Gravelle est situé sur la commune de Saint-Maurice (94). Il s'agit d'un bras de Marne, long de 3 kilomètres, aujourd'hui enclavé entre l'autoroute A4, la départementale et les habitations riveraines.

Au 18<sup>ème</sup> siècle, il y avait plusieurs bras sur ce site, aux tracés complexes et sinueux. Le milieu n'était pas très urbanisé. Les grandes transformations eurent lieu au 19<sup>ème</sup> siècle, par la construction du canal de Saint-Maurice, parallèlement à la construction du canal voisin de Saint-Maur. L'urbanisation se développa et le Bras de Gravelle devint un lieu de villégiature. Au 20<sup>ème</sup> siècle, le Bras fut totalement modifié, par la création de l'autoroute sur le canal de Saint-Maurice. Il est artificialisé et devient souterrain sur 1 kilomètre. La ville se développe autour de lui, il est abandonné, profitant aux seuls propriétaires riverains.



▲ Le Bras vu de la passerelle

◀ Plan du Bras

## De nombreuses pressions s'exercent sur ce petit cours d'eau



Depuis de nombreuses années, le Bras de Gravelle focalise l'attention des élus locaux et des riverains. En effet, son aspect très linéaire, canalisé, son manque de débit et les odeurs qui s'en émanent régulièrement, contrastent avec le potentiel écologique du Bras. Aussi, en 2006, le Syndicat Marne Vive propose à la Ville de l'accompagner dans un projet de reconquête du Bras.

Une étude est ainsi lancée en 2008, par la Communauté de communes Charenton / St Maurice avec le bureau d'études SEPIA Conseils, pour identifier et quantifier les sources de pollutions et élaborer un plan d'actions.

Chaque acteur a son rôle à jouer pour contribuer à l'amélioration du bras :

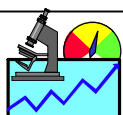
- la Direction de l'autoroute, qui déverse ses eaux pluviales dans le Bras. Des dispositifs de traitement ont été installés mais leur efficacité n'est pas avérée.
- le Conseil Général, qui dispose de déversoirs d'orage et qui lance une étude sur la nécessité ou non de poursuivre leur utilisation.
- les particuliers, qui rejettent leurs eaux usées parfois directement dans le bras sans traitement préalable.

La Ville porte, quant à elle, l'entretien écologique du Bras. L'ensemble des acteurs oeuvrent pour s'accorder sur la gestion des vannes et pour assurer un meilleur écoulement.



▲ Vues du Bras

**Le Bras de Gravelle fait partie des zones de refuges pour la biodiversité, dans ce secteur aux portes de Paris très urbanisé. Cependant, il accumule les pressions anthropiques qui vont à l'encontre de son état écologique. Aussi, accompagné par le Syndicat Marne Vive, la Communauté de communes œuvre pour sa restauration. De premiers travaux sont projetés pour 2012.**



Document élaboré grâce aux informations communiquées par les Grands Lacs de Seine, la ville de Saint-Maur-des-Fossés, les Eaux de Paris (SAGEP), le SEDIF, le SIAAP, le CSP, les SNS, la DDASS, l'AESN, le Conseil Général 94, le SRPV...